

## Au revoir Michel !



**Notre ami Michel Gualino, qui fut président de l'ADEMUB de 1993 à 1999, nous a quittés le 19 mars dernier. Il a rejoint son épouse Colette décédée 3 ans plus tôt.**

Dans un des premiers bulletins de l'ADEMUB, tu écrivais, Michel, ce qui allait guider ton action : « tenter de sauvegarder le cadre de vie dans notre commune contredit parfois des projets publics ou privés, ce qui peut chagriner certains » et « notre souci sera de donner aux citoyens, une information claire, précise et argumentée sur les sujets qui les concernent, tels l'eau, les transports, les déchets... ». Cette dernière phrase te ressemble bien, Michel ! Clarté, précision et argumentation sur un ton toujours calme et posé, c'est toi.

**Michel Gualino a également milité au sein d'autres associations comme Brétigny Autrement Gauche Pluraliste et Action Catholique Ouvrière.**

Au-delà du militant associatif, venons-en à l'homme et surtout à l'ami délicieux que tu étais, Michel. Ta gentillesse et ta grande culture faisaient l'unanimité. Jamais nous ne t'avons entendu dire du mal d'une personne, fût-elle d'avis contraire au tien ou porteuse d'un projet à combattre. Autour de la table, tes connaissances et ton expérience de la vie, ont toujours alimenté les discussions et les ont souvent éclairées.

Pour terminer cet au revoir, nous reprendrons les mots de tes filles : « nous savons qu'avec tous ses amis, sa vie était remplie de combats, de moments de partage et d'amitié ».

Que cela est vrai ! Au revoir Michel. Nous ne t'oublierons pas.

### ADEMUB

Association loi de 1901 déclarée le 14/04/1992 et agréée au titre de l'article L.121-8 du Code de l'urbanisme et de l'article L.141-1 du Code de l'environnement (arrêté préfectoral n° 2002-PREF.DCL/0366 du 19 novembre 2002)

Directeur de publication : Gilles Lecatre

Rédacteur : Hubert Anquetin

Imprimerie Lefèvre

16 rue Denis Papin / ZA des Montatons  
91240 Saint-Michel-sur-Orge

ISSN : en cours

## Éditorial

### De quoi sera fait notre territoire demain ?

Cœur d'Essonne Agglomération - c'est chez nous ! - lance son **projet de territoire pour les 15 ans à venir**. Que faut-il envisager pour en faire un espace vivable et répondant à tous les besoins de sa population ? Dégager Force et Identité pour notre agglomération, avoir des « marqueurs » (des éléments remarquables de notre patrimoine) comme disent nos édiles, et tenir son rang à côté de voisins encombrants comme la métropole du Grand Paris, dans une région Ile-de-France en pleine mutation.

On voit bien que les obligations légales de **réaliser 25% de logements sociaux**, avec la **loi Alur qui a supprimé le COS** (coefficient d'occupation des sols) ont favorisé l'accélération d'une urbanisation mal contrôlée, le plus souvent avec des pavillons en hauteur, des espaces verts restreints et des conditions de circulation inadaptées. Malgré les orientations nationales qui visent à augmenter les surfaces agricoles utiles, et à développer la part du bio, nous détruisons chaque année encore plus de terres agricoles au bénéfice de l'urbanisation(\*).

Les échéances électorales approchant, ce projet de territoire devra être co-construit d'ici fin 2018, nous dit le président de CEA. Nous jugeons ce délai trop court, pour permettre un travail approfondi des représentants de la société civile dont des associations environnementales, mais nous en profiterons quand même pour rappeler quelques-unes de nos exigences, notamment **les orientations imposées par le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)**. Ce document constitue un cadre d'engagement pour le territoire avec des objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre en application des lois Grenelle I et II (2010). **Pour cela nous redisons que la sanctuarisation d'espaces naturels et sensibles, tels que Les Joncs Marins, le Bois de Beaulieu et autres près de chez nous, et la mise en place de modes actifs de déplacements en remplacement du «tout automobile» sont devenus plus que jamais indispensables**. Ce Plan Climat devra être, lui aussi, adopté par l'agglomération Cœur d'Essonne avant la fin de cette année 2018.

**L'ADEMUB**, toujours dans le cadre d'une économie circulaire pour demain, **reste concentrée principalement sur son thème majeur de lutte contre le gaspillage alimentaire** (voir en page 6) afin de tendre vers le «zéro déchet». Nous serons présents une première fois, le dimanche 10 juin, à l'Espace Rencontres du Marché Couvert à Brétigny, pour présenter, en collaboration avec l'union locale UFC-Que choisir, des expositions et divers ateliers de démonstration pratique sur la gestion des produits alimentaires à la maison, sur la lecture, l'explication et l'interprétation des étiquettes, et sur les avantages d'un approvisionnement en circuit court. **L'ADEMUB soutient par ailleurs le projet d'une AMAP à Brétigny**. Alors, amis Brétignolais, **soyez, avec nous, acteurs d'une transition écologique réussie**.

(\* ) En Ile-de-France, 2 000 ha de terres agricoles sont détruites chaque année.

## VÉLORUTION 2018 : ENCORE UN PAS VERS UNE CIRCULATION APAISÉE

**Supprimez ressauts et obstacles divers ! Tel était le thème de cette  
5e édition de la Vélorution bretonnolaise le samedi 19 mai.**

La cinquantaine de cyclistes qui ont parcouru les rues et voies cyclables de Bretagne et, nouveauté, du Plessis-Pâté, dans une ambiance festive et joyeuse, ont pu mesurer **les progrès réalisés ces derniers temps** en matière d'aménagements en faveur des déplacements cyclistes : zones 30, zones de rencontre, doubles-sens cyclables, cédez-le-passage cyclistes aux feux, sas cyclables, pictogrammes fléchés au sol, voies vertes, pistes cyclables aménagées...

Ils ont pu aussi constater quels **progrès restaient encore à faire** pour faciliter le confort et la sécurité de ces déplacements.

Ainsi, sur notre chemin, nous avons rencontré, pêle-mêle : des voitures stationnées illégalement sur des bandes ou doubles-sens cyclables, des voitures arrêtées sur des sas cyclables, divers types de barrières ou chicanes plus ou moins praticables et même parfois quasi-infranchissables par les vélos, tandems, tricycles, fauteuils roulants, poussettes... des potelets un peu trop nombreux et aux écarts parfois insuffisants... des accès quasi infranchissables (merlons, blocs ou rochers très rapprochés), des caravanes avec leurs occupants, leurs véhicules et tout un bric à brac...

Et des ressauts de toutes sortes, de tous niveaux : bordures de trottoir, pavés, plaques métalliques, caniveaux avec ou sans pavés disjoints, aspérités diverses, trous et nids de poule, tranchées mal rebouchées, etc.

Les premières victimes de tous ces obstacles... ce sont d'abord et surtout les piétons, principalement les PMR (personnes à mobilité réduite) que le moindre dénivellement met en danger et peut faire tomber... De ce point de vue, il y a aussi du travail à faire sur nos trottoirs.

Aussi, nous souhaitons, pour la sixième édition, en 2019, pouvoir constater de nouveaux progrès, car ceux-ci sont la condition d'une circulation plus sûre et plus confortable de ceux qu'on appelle les usagers vulnérables.



## UN ÉCOSITE À DÉCOUVRIR À VERT-LE-GRAND

Dans le cadre de notre campagne sur l'Économie circulaire, le thème développé la première année était la réduction et le recyclage des déchets. Pour compléter cette information, l'ADEMUB organise une visite de l'Écosite de la SEMARDEL à Vert-le-Grand.



Chaque foyer produit une quantité impressionnante de déchets de toutes sortes. Sur le territoire de notre agglomération, de nouvelles règles de tri ont été fixées pour la collecte de ces déchets.

Selon les jours, les camions ramassent les déchets verts, les emballages papier, carton ou plastique, les ordures ménagères...

Mais ensuite où les camions déchargent-ils leur collecte ?

Et que deviennent les déchets collectés : incinérés ? triés ? transformés ?

Il y a aussi les déchets industriels, et ceux des bâtiments et travaux publics.

Pour découvrir le devenir de tous ces déchets, l'ADEMUB propose une visite du Centre Intégré de Traitement des Déchets (CID) à l'Écosite de la SEMARDEL à Vert-le-Grand.

Cette visite aura lieu le jeudi 20 septembre à 14 heures à l'Écosite.

Malheureusement, les cyclistes ne pourront prendre leur véhicule pour s'y rendre en l'absence d'itinéraire sûr et confortable.

Un covoiturage sera donc organisé. Si vous êtes intéressé par cette visite, prenez contact avec Gilles Lecatre (06 80 54 38 85).



## UNE AMAP À BRÉTIGNY ? C'EST BIEN PARTI... VENEZ NOUS REJOINDRE !

**AMAP = Association Pour le Maintien d'une  
Agriculture Paysanne)**

75 des 300 hectares des terrains de La Base sont réservés par Cœur d'Essonne Agglomération à l'agriculture biologique. Ce sera sur «la Grande Ferme» (probablement : «Ferme de l'Envol») située au cœur du territoire.

Plusieurs AMAP (Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) y seront installées.

Alors...l'ADEMUB initie la création d'une AMAP brétignolaise parmi celles-ci.

Concrètement, 70 à 80 consommateurs (pardon : «consom'acteurs») -nous, vous- et un agriculteur -ou plutôt un paysan- se

regroupent au sein d'une association et, solidairement, sont impliqués dans une agriculture de proximité : sans engrais, ni pesticides de synthèse, ni OGM ...

Sur une surface de 2 à 3 ha, le maraîcher et les consom'acteurs déterminent ensemble la production et les moyens à mettre en œuvre pour assurer la fourniture régulière (généralement chaque semaine) d'aliments de saison, issus de la ferme à un prix équitable, contractualisé et prépayé.

Un groupe de 25 personnes est déjà constitué, mais nous devons être plus nombreux pour démarrer la création.

Si vous souhaitez, comme nous, être cohérents dans votre choix de modèle de production et de consommation, faites-nous signe et rejoignez-nous : **Informations et inscriptions au 06 21 39 59 82.**



## SITE LIMAGRAIN : ENCORE PLUS DE LOGEMENTS

La Ville a acheté les terrains de l'ancienne usine Clause et a présenté ses projets d'aménagement (agrandissement du parc et construction de 290 logements) pour cet espace de 3,5 hectares.



Pourquoi ce nombre de logements ? La cause est entendue : nous ne saurons pas sur quelles bases de calcul la Ville a abouti au projet de construction de ce nombre de logements supplémentaires pour équilibrer financièrement cette opération. Des m<sup>2</sup> de planchers, c'est

habitants. Avec tous les inconvénients d'une ville qui aura grandi trop vite. Qui sera alors aux affaires ?

Nous avons demandé qu'on réunisse enfin l'atelier d'urbanisme, actuellement en sommeil, pour mener une réflexion sur ce projet. On nous a accordé jusqu'au mois de septembre pour faire des propositions. Les premiers «ateliers de travail» ont eu lieu le 29 mai.

**De toute façon, il n'est pas question pour nous de remettre en cause la répartition annoncée des surfaces disponibles (3,5 ha), les 2/3, soit un peu plus de 2 ha, devant être consacrés à l'extension du parc** qui doit venir sur une grande largeur en façade de la rue Charpak. Il restera à répartir les 290 logements (moins si possible)



la solution de facilité et ça évite de se creuser la tête pour trouver autre chose. Mais, ce faisant, le Maire porte à 2 570 le nombre total de logements construits sur le quartier Clause à la fin des opérations. Maigre consolation : cette fin est reportée à 2029 au lieu de 2026, pour maintenir le rythme actuel de 120/130 logements/an. Mais ça ne change rien au final et **nous nous retrouverons avec 7 000 à 8 000 habitants de plus en 2030 et une ville qui atteindra les 35 000**

sur un espace plus restreint, en périphérie du site, donc à faire appel à des collectifs de taille similaire à ceux existant alentour. **Et en assurant au maximum la continuité biologique. Nous serons attentifs.**

**Et nous demanderons la mise en place d'une commission de suivi pendant la réalisation du programme.**

### Brève

**Protégeons nos terres agricoles : signons la pétition**

L'équivalent en terres agricoles d'un département français disparaît tous les sept ans. Notre agglomération, Cœur d'Essonne, est sur ce point particulièrement menacée. **Quelque 500 ha de terres agricoles et d'espaces naturels ont disparu ces dernières années ou vont disparaître au profit de l'urbanisation.**

**L'urbanisation excessive nuit à notre qualité de vie** et l'ADEMUB milite pour une agriculture de proximité, pour une économie circulaire, préservant les ressources naturelles.

**L'agglomération Cœur d'Essonne doit procéder à l'élaboration de son Projet de Territoire et de son Plan Climat-Air-Énergie territorial.** Dans cette perspective, les associations environnementales (dont l'ADEMUB) ont lancé une pétition pour demander la **sanctuarisation des dernières terres agricoles.**

Déjà 800 personnes l'ont signée. Il est toujours possible de signer la pétition sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.change.org/p/terres-agricoles-cea>

**Alors signons tous la pétition !**

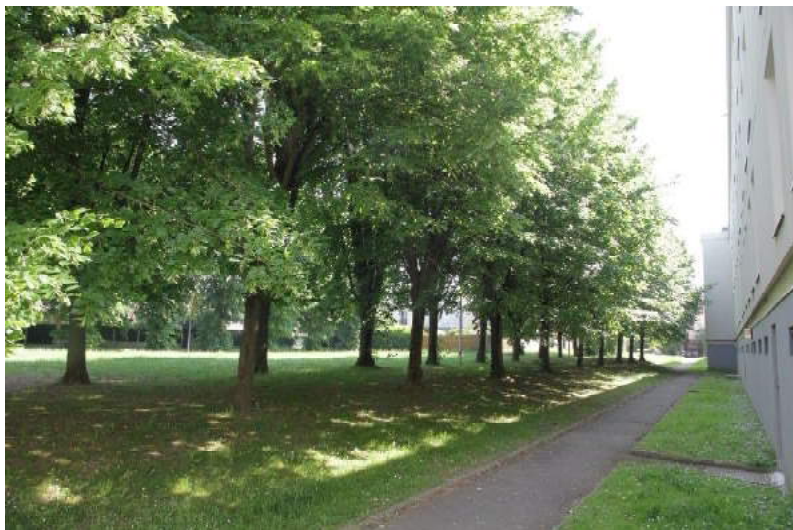


## « LES CHÊNES (OU LES TILLEULS...) QU'ON ABAT... »

**On a beau dire, on a beau faire, en détruisant la biodiversité, l'humanité marche vers son tombeau, inéluctablement. Ici, au niveau local, nous constatons toute la difficulté à préserver ce qui existe, et parfois même bien que cela soit protégé par nos règlements d'urbanisme.**

Ainsi nous devons mener une veille permanente sur le secteur des Joncs Marins dont une bonne partie est classée **zone naturelle**. Régulièrement des particuliers procèdent à des abattages sans autorisation ou dans des proportions sans rapport avec ce qu'ils ont prétendu faire, les exactions s'étendant même parfois au domaine public lui-même.

ou des platanes) dans le quartier de La Fontaine pour implanter des parkings, **ce que les riverains contestent vivement**. Et, subrepticement, un nombre croissant de propriétaires remplacent leurs clôtures arborées par des murs en parpaings, en métal ou en plastique. Aujourd'hui en France, il n'y a pas de réflexion systématique en termes



Souvent l'arbre est perçu comme un élément décoratif accessoire : on coupe les arbres comme on désherbe une allée en pensant « ça repoussera ! ». Cette vision est présente chez les particuliers mais aussi chez les élus ou dans les entreprises. On tronçonne par commodité, pour ne pas entretenir, pour se prémunir d'improbables accidents.

L'an dernier, c'est la SNCF qui a sauvagement «nettoyé» les talus des voies ferrées malgré nos protestations face à cet «entretien» excessif.

Cette année, c'est un bailleur public, Vilogia, qui a décidé d'**abattre une vingtaine d'arbres cinquantenaires** (voir la photo ci-dessus, des tilleuls et non des chênes

d'intégration de la nature dans la politique urbaine.

**Un arbre est un organisme à croissance lente**, l'abattre n'est pas anodin en terme d'équilibres naturels, de développement de la biodiversité, mais également en termes d'architecture paysagère. Est-ce qu'on détruirait une sculpture humaine ou un monument public au prétexte que cela serait mal placé ? Ou trop vieux ? Non seulement un arbuste n'est pas équivalent à un arbre ancien, mais les contribuables que nous sommes n'ont absolument pas envie que nos impôts servent à couper des arbres pour en replanter d'autres à la même place sans raison valable. Laissez-nous nos arbres et utilisez autrement notre argent.

C'est pourquoi **nous demandons une charte de l'arbre en ville et un recensement des arbres remarquables**<sup>(1)</sup>. Un arbre c'est à la fois une sculpture vivante et un élément de qualité de vie parce que personne n'aurait envie de vivre dans une ville qui ressemblerait à une zone d'activités. Nous devons penser la ville avec ses espaces arborés, ses refuges de biodiversité et pas seulement en termes de constructions, de commerces, d'axes de circulation. Espaces publics et privés doivent être conçus dans la durée en termes d'esthétique et de qualité de vie.

<sup>(1)</sup> - Sur le sujet de **la charte de l'arbre**, on lira avec intérêt l'article de l'association Breuillet Nature : <https://breuilletnature.blogspot.fr/2018/05/charte-de-larbre-urbain.html>

### **Brève**

#### **Un essaim d'un nouveau genre**

Dans la dernière édition de Paroles, on nous annonce que les poiriers (pour faire savant : *pyrus calleryana* «Chanticleer») plantés récemment boulevard de la République vont «essaimer». Ainsi, va-t-on retrouver l'arbre favori de notre maire un peu partout dans la ville. Pourquoi pas ? C'est joli. Mais il faut quand même savoir qu'il s'agit d'un arbre à croissance lente et que sa présence, notamment boulevard de la République, apportera une faible part de biodiversité dans la continuité écologique tant souhaitée pour lutter contre les effets du réchauffement climatique au cours des années à venir. La faune arboricole, notamment les oiseaux, n'y trouvera guère son compte.



## CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, NOTRE CAMPAGNE SE POURSUIT

Malgré les progrès, nous gaspillons encore beaucoup trop notre nourriture. D'où la nécessité de poursuivre notre effort d'information auprès de tous pour lutter plus efficacement encore contre ce fléau.

En 2018, notre campagne joue sur les deux tableaux : à l'école et à la maison.

### **École : à tous les niveaux, élémentaire, collèges et lycée**

Tout commence en effet avec les plus jeunes. Sous la pression de l'entourage et du milieu ambiant, favorable à ce type de démarche, nous savons que des initiatives sont prises, qui restent encore un peu timides.

Nous avons pu entrer en contact jusqu'à présent avec les responsables municipaux pour réduire les gaspillages dans les écoles de la ville. **Mais nous**

**n'en sommes qu'aux préliminaires**, le démarrage de notre collaboration souffrant de quelque retard à l'allumage. Il y a pourtant beaucoup à faire.

Avec le collège Pablo Neruda, une première entrevue laisse augurer d'un travail commun fructueux.

Au lycée Jean-Pierre Timbaud, des initiatives ont déjà été prises dans divers domaines et des investissements réalisés. Après une première rencontre avec les

responsables, la collaboration devrait démarrer avec notre participation à un comité de pilotage à mettre en place avec des objectifs précis.

### **À la maison, il faut « enfoncer le clou »**

D'où la poursuite de la campagne entamée l'an dernier. Voici les grandes étapes de ce travail d'information et de pédagogie :



#### **Dimanche 10 juin**

**de 10 h à 12 h à l'Espace**

**Rencontres** du Marché couvert, avec la participation de **l'UFC-Que choisir ?** :

- Grande exposition et dialogue avec les Brétignolais
- Animations sur les mesures pour réduire le gaspillage alimentaire et préserver notre santé.

#### **Samedi 8 septembre**

**toute la journée**

- Présence au Forum des associations avec présentation de nos actions et information sur la semaine d'octobre

#### **Jeudi 20 septembre**

**à 14 h**

Visite du Centre Intégré de Traitement des Déchets de la Semardel sur l'Écosite de Vert-le-Grand

#### **Du dimanche 7 au dimanche 14 octobre**

**et une bonne partie du mois**

- Campagne d'automne avec exposition et animations à l'Espace Rencontres, et en divers lieux (lycée, écoles, centre socioculturel Nelson Mandela, médiathèque...)

#### **Jeudi 11 octobre**

- Ciné-débat avec la projection du film «**On a 20 ans pour changer le monde**»

**NE GASPILLONS PLUS !**

### **BULLETIN D'ADHÉSION POUR 2018**

Tarifs actuels de cotisation annuelle : simple : 15 euros - couple : 22 euros - petit budget : 8 euros - soutien : 35 euros (un reçu sera envoyé pour permettre la déduction fiscale accordée aux adhérents des associations de défense de l'environnement)

**ADEMUB - Président : Gilles LECATRE - Siège : 30 avenue Lucien Clause - 91220 Brétigny-sur-Orge**

**Trésorier : Hubert ANQUETIN, 30 rue de l'Orge - 91220 Brétigny-sur-Orge**

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Adresse** : .....

**Courriel** : ..... **Tél** : .....

J'adhère (ou renouvelle mon adhésion) à l'ADEMUB pour 2018. Ci-joint ma cotisation de ..... Euros

**(chèque à l'ordre de l'ADEMUB envoyé à Hubert ANQUETIN, trésorier).**

Pour toute information, consulter le site [www.ademub.asso.fr](http://www.ademub.asso.fr) ou téléphoner au 06 80 54 38 85 ou 01 60 84 19 10